# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 27 Février 2023 à 18h30

<u>Présents</u>: MM Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal JL, Cozette JP, Pillon M, Gellynck B, Levasseur Y, Harrissart R, Caule D, Grimal C, Blot L, Ricquebourg P, Butez Ch <u>Pouvoirs</u>: Laurent Letupe (à Michel CHOISY), Patricia Pichard (à Lydie Blot)

<u>Secrétaire de Séance</u> : M. Richard Harrissart.

Lecture du précédent compte rendu

# Compte administratif et compte de gestion 2022

Après présentation du Compte administratif 2022, il est proposé de procéder au vote par Monsieur Jean-Pierre COZETTE (doyen de l'assemblée).

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants concernant les opérations de l'exercice :

Dépenses de fonctionnement : 484 149.38 €
Dépenses d'investissement: 164 514.06 €
Recettes fonctionnement : 632 659.09 €
Recettes d'investissement : 118 457.06 €

Le résultat de clôture 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 148509.71 € et un résultat cumulé de 791364.66 €

Après vote, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif. Le conseil municipal adopte également le compte de gestion de monsieur le Receveur municipal qui est conforme au compte administratif.

#### Investissement 2023

Monsieur le Maire fait le point sur les principaux investissements à mettre au budget 2023 :

- Rénovation de l'éclairage public et armoires
- Vidéo protection (11 caméras)
- Tracteur tondeuse

### Remplacement tracteur tondeuse

Plusieurs devis ont été demandés pour le remplacement du tracteur tondeuse. L'actuel est « très fatigué » et nous rencontrons des problèmes pour trouver des pièces de rechange. Le coût d'un nouveau tracteur tondeuse est de 19000 € HT sans bac de ramassage et 24800 € HT avec Bac.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat du tracteur tondeuse sans bac de ramassage et avec kit mulching.

Le conseil décide également de garder l'ancien matériel qui peut encore dépanner.

# Tarifs cantine/garderie

Le prestataire des repas de la cantine nous a fait part d'une nouvelle augmentation des tarifs d'environ 6 % soit une augmentation de 16 % depuis 1 an.

Le conseil municipal après délibération décide de ne pas augmenter pour l'instant le coût du repas facturé aux familles.

Quant à la garderie Monsieur le Maire explique que certaines familles ne respectent pas l'heure de fermeture de la garderie (18h30) sans prévenir, malgré le tarif de 7 € mis en place pour les dépassements. Il propose à l'exemple de la commune de Moreuil d'établir un tarif dissuasif qui sera mis en place après les vacances de printemps ( à partir du 02/05/2023) Le conseil municipal après délibération fixe à :

7€ pour un dépassement de 18h30 à 18h45 (soit ¼ d'heure)

15 € pour un dépassement entre 18h45 et 19h00 (soit ½ heure)

30 € pour un dépassement au-dessus de 19h00.

Une information sera diffusée aux familles.

# **Subvention Croix Rouge**

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de la Croix Rouge de Montdidier. Le conseil municipal après délibération décide de leur attribuer la somme de 150 € .

### Demande du Club de Tir

Monsieur le Maire explique que le Club de Tir de Rollot est à la recherche d'un terrain pouvant accueillir les installations de Tir qui sont actuellement à La Villette. Le président du Club propose le terrain communal qui se trouve « Aux Crainières ». Monsieur le Maire explique qu'il doit d'abord se renseigner auprès des opérateurs éoliens car une promesse de bail avait été signée pour l'implantation d'un poste source. Si ce projet n'est plus d'actualité et sous réserve de la présentation d'un dossier conforme par le Club de tir, le conseil municipal donne son accord de principe.

## Avancement de grade Adjoint technique principal

Monsieur Ludovic Tallon actuellement adjoint technique principal de 2ème Classe peut prétendre à un avancement de grade pour cela le conseil municipal doit créer le Poste d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de ce poste et l'avancement de grade de Ludovic Tallon.

#### **Questions diverses**

# Demande de subvention exceptionnelle lycée Jean Racine

Monsieur le Maire présente la demande de l'association « MDL/Global Citizen in New York » association créée par des professeurs du lycée afin de financer le voyage des élèves de l'atelier Sciences Po à l'ONU à New York où ils seront les seuls lycéens français à participer à cette session 2023. Une élève de Rollot étant concernée, le conseil municipal après délibération décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 € pour ce projet qui sort de l'ordinaire.

Fin de séance 20h10